



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

**MERCREDI 30 MARS 2022 A 20 H 00
AU CENTRE POLYVALENT**

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. Administration générale

- 1.1 Approbation du Procès-verbal de la séance du 23 février 2022
- 1.2 Compte-rendu des décisions du Maire

2. Culture

- 2.1 Convention pluriannuelle d'objectifs entre l'école de musique et le Département de l'Orne

3. Jeunesse - sports

- 3.1 Convention tripartite (Comité Départemental – Tennis-Club de Sées – Ville de Sées) pour la gestion du Centre Départemental de Padel de l'Orne

4. Personnel

- 4.1 Plan de formation 2022
- 4.2 Tableau des effectifs théoriques au 31/12/2021
- 4.3 Création de poste Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe au 1^{er} avril 2022
- 4.4 Suppression du poste Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe au 1^{er} avril 2022
- 4.5 Rapport dans le cadre du débat de l'assemblée délibérante sur la protection sociale complémentaire

5. Finances

- 5.1 Subventions façades-toitures
- 5.2 Subventions aux Associations
- 5.3 Remplacement matériel informatique et logiciel Médiathèque – demande de subvention auprès de la MDO et de la DRAC
- 5.4 Tarifs redevances de voirie pour occupation du domaine public au 01/04/2022
- 5.5 Participation de la Ville de Sées au financement du poste de chef.fe de projet Petites Villes de Demain
- 5.6 Taux de fiscalité 2022
- 5.7 Affectation des résultats 2021 et vote des budgets 2022 :
 - Budget lotissement « Champ Gérard »
 - Budget lotissement « Grand Séminaire 2 – La luzerne »
 - Budget camping
 - Budget général de la Ville

A Sées, le 22/03/2022

Le Maire,

Mostefa MAACHI

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h